

Collèges et lycées : une équipe mobile proposera la vaccination à 10 000 élèves

Depuis lundi 6 septembre, 34 établissements scolaires de l'Orne ont commencé à recevoir la visite d'une équipe mobile pour faciliter l'accès à la vaccination contre le Covid-19 aux 12-17 ans.

Orne. La rentrée scolaire 2021-2022 est placée sous le signe de la vigilance et de la « **mobilisation** » face aux risques de dégradation de la situation sanitaire.

Plus de brassages de la population

C'est ce qu'assure la préfète de l'Orne, Françoise Tahéri, qui, à la veille de la rentrée dans les établissements scolaires publics, a tenu une conférence de presse commune avec les responsables de l'Éducation nationale, de l'Agence régionale de Santé et des pompiers du département.

« **La rentrée implique forcément une hausse des brassages de la population, dans le milieu scolaire bien sûr, mais aussi dans les transports ou dans les milieux professionnels puisque les parents aussi font leur rentrée** », détaille Françoise Tahéri, Préfète de l'Orne.

10 000 élèves non vaccinés

L'un des « **défis** » des autorités est désormais de « **rendre accessible** » la vaccination aux adolescents âgés entre 12 et 17 ans. Dans l'Orne, ils sont environ 20 000 élèves au total dans les collèges et lycées, publics ou privés, professionnels, généraux ou dans les MFR (Maison familiale rurale).

Parmi eux, 74 % ont déjà reçu la première injection du vaccin contre le Covid-19 et 50 % disposent déjà d'un schéma vaccinal complet. Il reste donc 10 000 élèves ornaïens non vaccinés, ceux âgés de moins de 12 ans n'étant pas concernés par la vaccination.

Une équipe mobile dans les écoles

Pour « **faciliter l'accès à la vaccination** » aux enfants de 12 ans révolus et plus, trois solutions seront proposées à partir du lundi 6 septembre dans les collèges et lycées de l'Orne.

Soit l'établissement scolaire est situé « **à proximité d'un centre de vaccination, c'est-à-dire à environ 10 minutes à pied** », a expliqué Françoise Moncada, la directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) dans l'Orne. « **Dans ce cas, les élèves qui désirent se faire vacciner et qui disposent de l'autorisation parentale, pourront être accompagnés, à pied, jusqu'au centre de vaccination par le personnel de leur établissement.** »

Si l'établissement est trop éloigné d'un centre de vaccination ou si la sécurité ne peut être assurée sur le trajet, des transports en bus seront mis en place. Sur les 76 établissements que compte le département, « **cela concerne seulement huit établissements scolaires, six dans le public et deux lycées agricoles privés** », a précisé Françoise Moncada.

Enfin, l'Agence régionale de santé, avec la collaboration du Service départemental d'incendie et de secours de l'Orne (Sdis 61), mettra en place des « **équipes mobiles** » qui passeront d'un établissement à un autre pour proposer des injections « **sur site** ». Autrement dit, il sera possible de se faire vacciner dans son collège ou son lycée par des médecins, infirmiers ou pompiers volontaires.

Première étape du 6 au 27 septembre

Ainsi, au cours du mois de septembre, 34 établissements de l'Orne recevront la visite de cette équipe mobile. À commencer par les collèges du Mêle-sur-Sarthe et de Longny-les-Villages, qui ont reçu la visite du Sdis le lundi 6 septembre 2021.

La première étape de cette campagne de vaccination des adolescents se poursuivra jusqu'au 27 septembre afin que tous les élèves qui le souhaitent puissent recevoir leur première dose « **avant les vacances de la Toussaint. La seconde étape devra permettre aux élèves de disposer d'un schéma vaccinal complet d'ici Noël** », espère la Dasen.

« **L'objectif est bien de faciliter la vaccination des 12-17 ans mais cela reste un choix individuel. La vaccination n'est évidemment pas obligatoire même si nous ferons tout de même de la pédagogie. L'idée n'étant pas de convaincre, mais d'apporter aux élèves et aux familles de la justesse dans les informations** », affirme Françoise Moncada, directrice académique des services de l'Éducation nationale dans l'Orne.

La situation épidémiologique dans l'Orne étant « **contenue** » au moment où les élèves font leur rentrée (taux d'incidence de 69 pour 100 000 cas et taux de vaccination de 80 % de la population ayant reçu la première dose et 75 % disposant d'un schéma vaccinal complet), le protocole sanitaire qui s'applique est au niveau 2 (sur 4).

« **Optimiste** », la Dasen de l'Orne a « **bon espoir** » que le niveau d'alerte reste stable et espère même « **redescendre au niveau 1 en décembre** ».



Autour de la préfète de l'Orne Françoise Tahéri, la directrice académique des services de l'Éducation nationale dans l'Orne, Françoise Moncada, la directrice déléguée départementale de l'ARS, Anne-Catherine Sudre, et le directeur du Sdis de l'Orne, le Colonel Dominique Portenard, ont détaillé les possibilités de vaccination pour les élèves de 12 à 17 ans à la rentrée.